



COMMUNE DE MONTIGNAC
Place Yvon Delbos
B.P 15
24290 MONTIGNAC

INSCRIPTION au RESTAURANT SCOLAIRE

Année 2017/ 2018

**A retourner obligatoirement à la Mairie de Montignac
au plus tard le 31 MAI 2017**

Sinon l'inscription à la cantine ne pourra pas être prise en compte.

NOM DE L'ENFANT :

PRENOM DE L'ENFANT :

Né (e) le :/...../.....à.....

Maternelle : <input type="checkbox"/> Petite section <input type="checkbox"/> moyenne section <input type="checkbox"/> grande section <input type="checkbox"/>	Elémentaire : <input type="checkbox"/> Classe :
--	---

✓ Déjeunera au restaurant scolaire (tous les jours scolaires ou à jours fixes) :

lundi

mardi

jeudi

vendredi

Ou

✓ Déjeunera au restaurant scolaire occasionnellement

IDENTIFICATION DU RESPONSABLE LEGAL :

Madame

Monsieur

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

✓ **Numéros de téléphone :**

Mère :

Domicile :/...../...../...../.....

Professionnel :

Portable (Mère) :

Situation professionnelle :

Père :

Domicile :/...../...../...../.....

Professionnel :

Portable (Père) :

Situation professionnelle :

✓ **Adresse de correspondance et de facturation :**

Adresse :

Complément :

Code Postal & Commune :

INFORMATIONS DIVERSES :

✓ Situation de Famille :

Marié (e) Séparé (e) ou divorcé (e) Vie Maritale Célibataire

✓ Caisse d'Allocation Familiales :.....

Nom de l'allocataire :

N° allocataire CAF :(7 chiffres)

✓ Nom du médecin traitant :N° tél. :/...../...../...../.....

✓ Personne habilité à venir chercher l'enfant en cas de besoin (habituée à prendre toutes dispositions concernant l'enfant) en cas d'impossibilité de joindre les parents :

Nom, prénom :N° tél. :/...../...../...../.....

Nom, prénom :N° tél. :/...../...../...../.....

✓ Assurance responsabilité civile :

Adhésion duau.....

Nom de l'assurance :

N° de police :

✓ Votre enfant présente-t-il des allergies ou des intolérances alimentaires ? Doit-il respecter des interdits alimentaires ? Si oui lesquels :

.....
.....

✓ Choix du mode de règlement des repas :

Depuis la rentrée 2010, la commune propose le prélèvement automatique comme mode de règlement des repas de la cantine. Souhaitez-vous bénéficier du prélèvement automatique :

Oui

Non

✓ Le règlement intérieur de la cantine scolaire :

Le règlement de la cantine scolaire est destiné aux enfants afin de les informer sur le comportement qu'ils doivent adopter envers leurs camarades et le personnel de surveillance sous peine de sanction.

Je soussigné (e) (Nom et prénom du représentant légal).....

Autorise la commune de Montignac à prendre toutes dispositions en cas d'urgence.

Fait à....., le.....

Signature